

## [Text]

ces ajouts, c'est parce que j'aimerais, en fait, qu'on en arrive à un document qui représente les aspirations de beaucoup plus de Canadiens et de Canadiennes.

Ce Comité a un rôle très important à jouer, je crois. Nous allons tenir des audiences un peu partout au Canada comme le président l'a bien dit; mais c'est un rôle, en fait, partiel. Nous allons écouter les gens, puis en arriver à certaines recommandations. Cependant, à un moment donné les premiers ministres devront se réunir et étudier ce projet. À quel moment verriez-vous les premiers ministres prendre en main cette étude que nous commençons aujourd'hui?

**M. McKenna:** Merci, monsieur Robichaud. Je crois que cela dépend du *timing*. Par exemple, si ce Comité devait produire un rapport avec un large consensus et si l'atmosphère du pays changeait, et il est vrai qu'un consensus est possible, alors les premiers ministres pourraient se réunir. Mais si ce n'était pas le cas, il faudrait travailler davantage. Car il est dangereux de convoquer une conférence des premiers ministres si le résultat perpétue l'impasse constitutionnelle; cela menacerait la crédibilité ainsi que la stabilité de notre pays.

Je préférerais voir d'abord votre rapport; espérons que votre Comité sera capable de trouver un consensus au plan canadien pour débloquer cette impasse.

• 1250

**Ms Blondin:** Mr. McKenna, I would like to pursue the the whole issue of distinct society for Quebec and equal recognition for aboriginal peoples. I would like to make it very clear that I have no objection to having Quebec recognized as a distinct society, none whatsoever, and many aboriginal people feel this way. In fact, they identify with the passion with which Quebecers hold on to their culture and their language and want to have their distinct society status recognized and promoted.

I feel, to be fair, the aboriginal people also have to be recognized as constituting a distinctive and fundamental characteristic of Canada. There were Liberal amendments proposed in 1987. One specifically stated the recognition that aboriginal peoples constitute a distinctive and fundamental characteristic of Canada. What would be the negative impact of having that incorporated into your amendments as such? What would it take away from Quebec when they feel equally strongly about their language and their culture and there is respect for one another's language and culture?

**Mr. McKenna:** I would want to contemplate more carefully the implications before saying it represents an achievable objective, but I am not personally troubled by it. I think one thing that should be made very clear to every Canadian is that the recognition of Québec as a

## [Translation]

would like for us to end up with a document that reflects the aspirations of a greater number of Canadians.

I believe this committee has a very important role to play. As our Chairman said a little earlier on, we will be holding hearings throughout Canada. But, in reality, our role is a limited one. We will be listening to people and coming up with a certain number of recommendations. But, at some point, the various Premiers will have to meet in order to study the draft proposal. When would the Premiers have the study what we have undertaken today?

**Mr. McKenna:** Thank you Mr. Robichaud. I think this will depend on timing. If, for example, this committee were to draft a report based on a broad consensus—and if the mood of the country changes, this consensus is possible—then the Premiers will be able to meet. But otherwise, we shall have to go back to the drawing board. It would be a hazardous thing to call together the prime ministers only to get more deeply marred in this constitutional quandary. That would jeopardize not only the credibility but also the stability of our country.

I would rather see your report first, hoping that your committee will be able to find a national consensus to get us out of this dilemma.

**Mme Blondin:** Monsieur McKenna, j'aimerais examiner avec vous la question du Québec en tant que société distincte et, aussi, une reconnaissance analogue des peuples autochtones. Je précise d'emblée ne pas du tout m'opposer à l'idée de reconnaître que le Québec constitue une société distincte, et les autochtones sont nombreux à partager cet avis. Les autochtones ne voient rien de curieux à cette passion avec laquelle les Québécois défendent leur culture et leur langue et tiennent à se qu'on reconnaisse qu'ils constituent effectivement une société distincte.

Je dois bien ajouter que les peuples autochtones veulent qu'on reconnaisse qu'eux aussi constituent, au sein du Canada, quelque chose de distinct et d'essentiel. Rappelons les amendements proposés par les Libéraux en 1987. L'un d'entre eux reconnaissait, précisément, que les peuples autochtones constituaient, au sein du Canada, un élément distinct et essentiel. Verriez-vous un inconvénient à ce que cela soit incorporé à un des amendements que vous proposez? Cela constituerait-il un inconvénient pour le Québec, étant donné que les autochtones éprouvent aussi fortement que les Québécois le besoin de préserver leur langue et leur culture? Il y va un petit peu du respect de la langue et de la culture de l'autre.

**M. McKenna:** Avant de vous répondre que cela est réalisable, il me faudrait examiner un peu plus les répercussions possibles de ce que vous avancez. Personnellement, je n'y suis pas opposé. Il conviendrait, je pense, de faire comprendre à tous les Canadiens, que